

Contribution des aménageurs de l'État à la production de logements en Île-de-France

Premiers résultats de l'enquête 2016 menée auprès des aménageurs

Février 2017

■ Pour pouvoir apprécier les effets du Plan de mobilisation pour l'aménagement et le logement en Île-de-France engagé en 2014, la DRIEA a réalisé dès l'été 2014, une enquête auprès des principaux aménageurs publics d'Île-de-France afin de rendre compte du nombre de logements réalisés chaque année depuis 2010 sur les grandes opérations d'urbanisme, des perspectives de l'année suivante et des prévisions au-delà de 2017.

Trois enquêtes ont été déjà réalisées pour apprécier les résultats de la production de logements et suivre l'évolution dans le temps de la production de logements des aménageurs publics.

Les premiers résultats de la quatrième enquête lancée fin 2016 sont bons. Ils concernent la production des aménageurs relevant de l'État : établissements publics d'aménagement (EPA) et Grand Paris Aménagement (GPAm). Les résultats des entreprises publiques locales (EPL) sont en cours de traitement et devraient venir conforter les résultats positifs déjà enregistrés.

■ Une augmentation de la production de logements par les aménageurs de l'État qui se confirme en 2017 :

La production de l'année 2016, en nombre de logements autorisés a atteint un niveau très élevé avec : **10 963** logements autorisés contre **6 197** en 2015, soit une progression de + **77 %**.

Selon les estimations des aménageurs, le nombre de logements autorisés devrait en outre dépasser en 2017 celui de la production de l'année 2016, avec **12 008** logements autorisés (dont 7009 logements prévus pour les opérations confiées Grand Paris Aménagement).

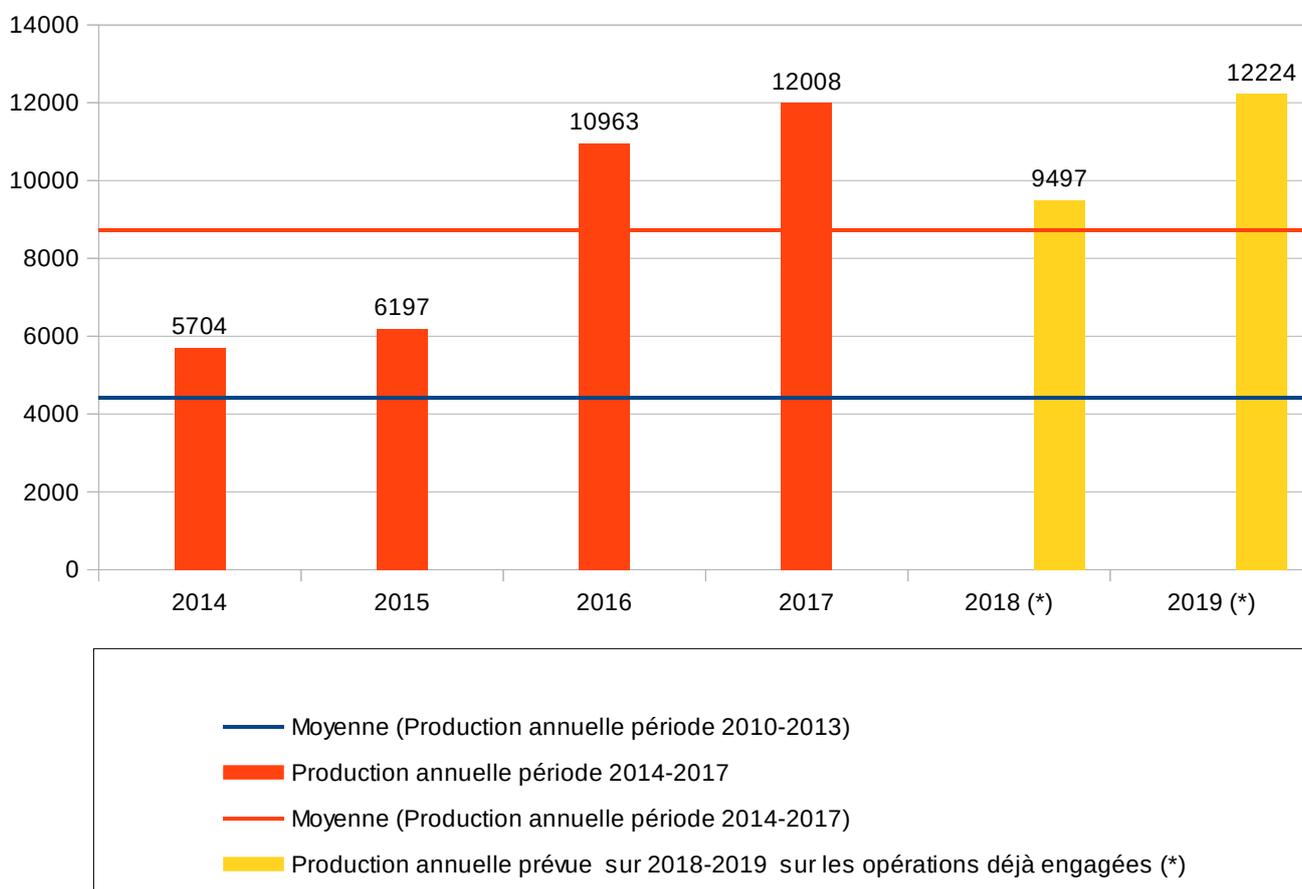


En tenant compte des prévisions pour l'année 2017, la production moyenne annuelle sur la période 2014-2017 serait de **8 659** logements autorisés par an, **soit près du double de la production moyenne annuelle** sur la période 2010-2013, qui s'élève à **4 502** logements.

Un pic de production est notamment attendu en 2017 sur les opérations confiées à Grand Paris Aménagement, pour lesquelles la production, en nombre de logements autorisés, représenterait plus de la moitié de la production prévue des aménageurs de l'État en 2017, alors qu'elle représente (y compris les opérations reprises de l'ancien EPA Plaine de France) **31 %** de la production en 2016.

Cette nette augmentation de la contribution des aménageurs de l'État à la production de logements en Île-de-France témoigne des avancées de la réalisation opérationnelle de nombreuses opérations.

Nombre de logements autorisés : réalisations et prévisions au 31/12/2016

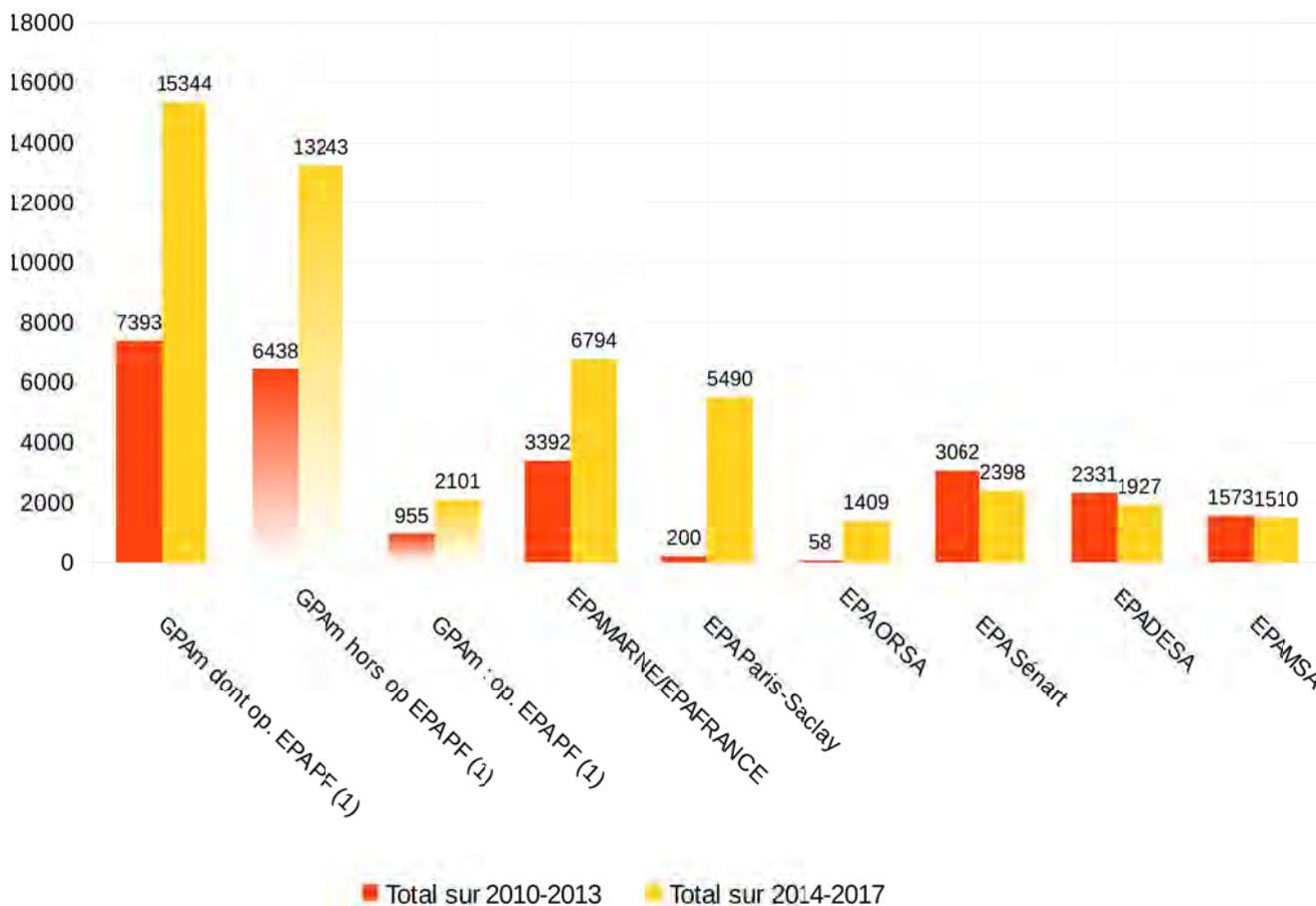


Source : DRIEA – enquête aménageurs 2016

* Les prévisions ne tiennent pas compte de toutes les opérations nouvelles qui devraient voir le jour notamment dans le cadre du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris ».

■ Production par établissement : réalisations et prévisions

Logements autorisés : réalisation et prévisions, comparaison des périodes 2010-2013 et 2014-2017



Source : DRIEA – enquête aménageurs 2016

(1) Au 1^{er} janvier 2017, l’EPA Plaine de France (EPA PF) a été dissout pour fusionner avec Grand Paris Aménagement (GPAm). Le graphique ci-dessus représente les données pour les opérations en portefeuille de GPAm avant la fusion et pour les opérations de l’EPA Plaine de France en portefeuille au 31/12/2016, reprises par GPAm au 01/01/2017.

Pour Grand Paris Aménagement et pour EPAMARNE/EPAFRANCE, la production s’accélère très nettement sur la période 2014-2017, pour largement doubler le rythme de logements autorisés.

La production de logements des EPA « jeunes », EPA Orly Rungis Seine-Amont (ORSA) et EPA Paris-Saclay, est naturellement plus importante sur la période 2014-2017 que sur la période 2010-2013 où ces établissements n’avaient pas en portefeuille d’opérations en phase opérationnelle.

L’EPAMSA maintient son activité.

La production de logements de l’EPA Sénart et de l’EPADESA est en léger recul sur la période 2014-2017 par rapport à la période 2010-2013.

■ Publications

Pour mémoire la version de mai 2016 du document « Opérations d'aménagement à fort potentiel de logements en Île-de-France – Bilan à fin 2015 et perspectives » est téléchargeable à partir du lien suivant :

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/operations-d-amenagement-a-fort-potentiel-de-a5068.html>

La publication des résultats à fin 2014 (édition mai 2015) est téléchargeable à partir du lien suivant :

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/operations-d-amenagement-a-fort-potentiel-de-a4795.html>

La publication des résultats à fin 2013 (édition 2014) est téléchargeable à partir du lien suivant :

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/operations-d-amenagement-a-fort-potentiel-de-a4638.html>

Une nouvelle édition de ce document intégrera l'exploitation des données des aménageurs relevant de l'État ainsi que celles des aménageurs des collectivités, dont les réponses sont encore en cours de traitement.

Les dernières statistiques sur la construction de logements en Île-de-France « La construction de logements en Île-de-France. Note de conjoncture trimestrielle. Résultats à fin décembre 2016 » sont téléchargeables à partir du lien suivant :

http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/construction_logements_janvier_2017.pdf



Direction régionale et interdépartementale
de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France
21/23 rue Miollis
75732 PARIS cedex 15
Tél. 01 40 61 80 80

